

1

Aménager les territoires français

► Comment les aménagements peuvent-ils réduire les inégalités entre les territoires ?



A Les inégalités des territoires français

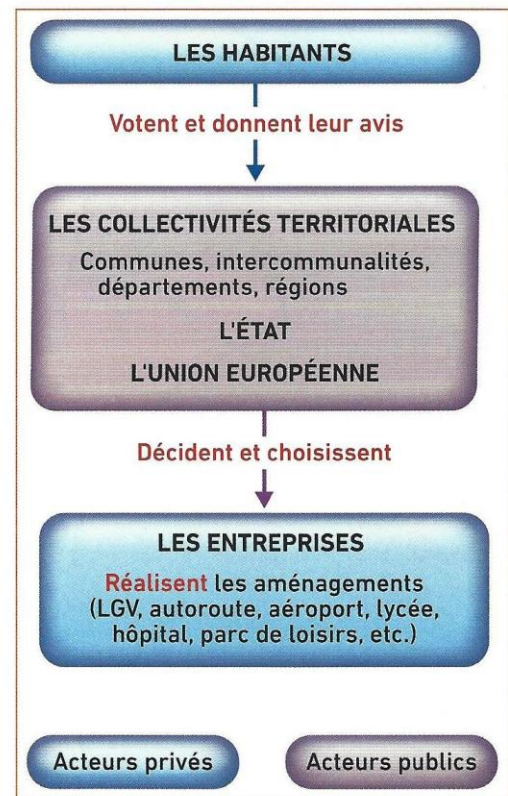
1. Il existe de nombreuses inégalités entre les territoires (DOC. 3). Le déséquilibre entre Paris et le reste du territoire national demeure fort : l'Île-de-France produit le tiers de la richesse nationale avec 19% de la population française. Les régions littorales de l'Ouest et du Sud et les régions frontalières sont attractives et bien intégrées à la mondialisation alors que des régions rurales plus isolées (Massif central) sont en difficulté.
2. À l'échelle locale, les inégalités se renforcent entre les communes ou les quartiers d'une même ville (DOC. 4) : certaines banlieues en crise s'opposent aux centres-villes dynamiques.

B Les enjeux de l'aménagement

1. Les enjeux de l'aménagement des territoires ont évolué depuis les années 1960. Les projets ont d'abord eu pour mission d'améliorer la répartition des activités sur le territoire : développer des industries dans l'Ouest, renforcer les métropoles régionales face à Paris... À partir de la fin des années 1970, la priorité est de lutter contre la crise économique en favorisant la reconversion des sites industriels du Nord et de l'Est.
2. Aujourd'hui, il s'agit de renforcer l'attractivité des territoires, y compris les plus développés comme Paris, dans un contexte de concurrence mondiale. Ainsi, les technopôles se multiplient. La lutte contre les inégalités est également renforcée (DOC. 2). Elle passe par un meilleur accès aux services publics (transports, éducation, santé...). Aménager durablement le territoire est un autre enjeu majeur. Il faut concilier le développement économique et social avec la protection de l'environnement.

C Les acteurs de l'aménagement

1. L'État, en particulier par l'intermédiaire de la DATAR, n'est plus le seul acteur de l'aménagement du territoire (DOC. 1). Avec la décentralisation, les collectivités territoriales ont en charge de nombreux aménagements. De même, l'Union européenne lance de grands projets visant à réduire les inégalités territoriales et à favoriser l'intégration des régions des États membres.
2. Les acteurs privés, notamment les entreprises, sont impliqués dans de nombreux aménagements : centres commerciaux, pôles de recherche. Les citoyens participent de plus en plus au choix d'aménagement par des débats ou l'action d'associations.



1 Les acteurs de l'aménagement

Vocabulaire

Une collectivité territoriale : une unité administrative dirigée par un conseil élu (commune, intercommunalité, département, région).

La DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) : l'administration chargée d'organiser la politique d'aménagement du territoire.

La décentralisation : le transfert d'une partie du pouvoir de l'État aux collectivités territoriales.

La mondialisation : la mise en relation des différentes parties du monde sous l'effet de l'accélération des échanges.

La politique d'aménagement du territoire : l'ensemble des mesures visant à réduire les inégalités à l'intérieur d'un territoire et à renforcer sa compétitivité.

Un technopôle : une zone d'activités économiques réunissant des industries de pointe, des centres de recherche et des universités.